



Pb avec mon voisin qui détient une maison délabrée

Par **Didier4067**, le **27/02/2009** à **12:21**

Bonjour,
Je me permets de vous contacter car j'ai en location une maison en Alsace. Mon soucis est que mon voisin est propriétaire d'une maison en état de délabrement avancée. Suite à plusieurs courriers dont le dernier (17 février 2009) avec AR, j'ai demandé la sécurisation du lieux car des morceaux de cette maison tombe sur le chemin d'une part m'empêchant de circuler sereinement et sur ma maison d'autre part mettant en danger mes locataires ou les personnes se trouvant à proximité. Une discussion avec mon voisin n'a pas abouti car il m'affirme que cette maison est assurée et qu'il m'a pas les moyens financiers de sécuriser les lieux. Mes courriers n'ont pas eu de réponses jusqu'ici et j'ai fait faire un constat par Mr le maire et mon notaire à également fait un courrier en 2007 pour des problèmes de découpage de parcelle.
Pourriez vous, SVP m'indiquer quelles sont les solutions pour que mon voisin sécurise au plus vite les lieux car j'ai peur qu'un débris de cette maison ne m'abime la maison ou pire que cela ne blesse quelqu'un. Pour information, la mairie n'a rien fait pour le moment et je ne sais plus quoi faire à mon niveau.
Dans l'attente d'une réponse, je vous remercie par avancern
Mr HEPP